

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture et de la  
communication

Arrêté du - 2 JUIN 2014

**portant nomination des membres du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de chargé(e) d'études documentaires principal(e) 2<sup>ème</sup> classe des ministères chargés de la culture et de l'éducation nationale**

**La ministre de la culture et de la communication,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 98-188 du 19 mars 1998 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux corps de chargés d'études documentaires, notamment son article 21 ;

Vu l'arrêté du 19 juin 2000 modifié fixant les modalités de l'épreuve de sélection professionnelle et les règles relatives à la composition et au fonctionnement du jury pour l'accès au grade de chargé d'études documentaires principal des ministères chargés de la culture et de l'éducation nationale ;

Vu l'arrêté du 28 novembre 2013 autorisant l'ouverture, au titre de l'année 2014, d'un examen professionnel pour l'accès au grade de chargé(e) d'études documentaires principal(e) 2<sup>ème</sup> classe des ministères chargés de la culture et de l'éducation nationale,

**Arrête :**

## **Article 1er**

Monsieur Philippe HENWOOD, conservateur général du patrimoine, inspection des patrimoines, direction générale des patrimoines, est nommé en qualité de président de jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de chargé(e) d'études documentaires principal(e) 2<sup>ème</sup> classe des ministères chargés de la culture et de l'éducation nationale, organisé au titre de l'année 2014.

Sont nommés membres de ce jury :

- Madame Isabelle BALANDRE, chargée d'études documentaires principale, conservation des monuments historiques, direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France ;

- Monsieur Laurent CREUZET, chargé d'études documentaires principal, département des objets d'art établissement public du musée du Louvre ;

- Madame Josiane DUCOURNAU, chargée d'études documentaires principale, ingénierie documentaire, centre régional de documentation pédagogique d'Aquitaine, académie de Bordeaux, ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

## Article 2

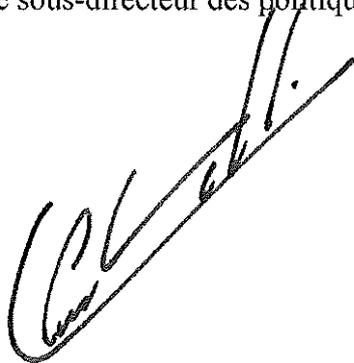
Le secrétaire général du ministère de la culture et de la communication est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le - 2 JUIN 2014

La ministre de la culture et de la communication,

Pour la ministre et par délégation :

Le sous-directeur des politiques de ressources humaines et des relations sociales,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Castell', written over a horizontal line.

C. CASTELL